Projet d'évaluation
ECONOMIE-DROIT / MANAGEMENT / GESTION ET NUMERIQUE
Filière STMG

Préambule (Guide de l'évaluation 2023)

Harmonisation des pratiques d'évaluation pour les classes de lycée en anagement, économie-gestion, droit

Lycée Gustave Flaubert 2026-2027

Évaluation demandant une organisation spécifique :

- **Terminales :**
 - Un Bac Blanc écrit :
 - Management : janvier
 - Économie Droit : janvier
 - Oral d'ETLV devant deux professeurs Anglais - STMG

- **1ère STMG :** Soutenance Étude de gestion. Passage à l'oral devant deux professeurs du lycée. Passage sur le mois de mai 2027.

Evaluation en cours d'année des 1ères.

- **Droit éco :**
 - 4 évaluations sommatives par semestre.
 - 2 évaluations formatives (TD notés…).

- **Management :**
 - 4 évaluations sommatives par semestre.
 - 2 évaluations formatives (TD notés…).

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
16, rue Othman Kaak | 2078 La MARSA | Tél. : +216 31 355 600| Fax : +216 71 774 524
www.erlm.tn/lgf

- ⇨ **Sciences de gestion et numérique (enseignement partagé par deux professeurs) :**
 - Évaluation sur l'enseignement :
 - Minimum 4 évaluations sommatives par semestre pour les deux professeurs.
 - 2 évaluations formatives (TD notés…) pour les deux professeurs.
 - Étude de gestion :
 - 4 étapes évaluées à l'écrit sur les 2 semestres.
 - Soutenance orale au second semestre.

<u>Évaluation en cours d'année des terminales.</u>

- ⇨ **Droit éco :**
 - Minimum 3 évaluations sommatives par trimestre.
 - Minimum 1 évaluation formative (TD notés…).

- ⇨ **MSGN (enseignement partagé par deux professeurs) :**
 - Minimum 3 évaluations sommatives par professeur et par trimestre.
 - Minimum 1 évaluation formative par professeur et par trimestre (TD notés…).